

REN
CONTRE
PRO
FESSIONNELLE

QUELS FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS POUR LES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRES ?

VENDREDI 26 JANVIER 2018
DE 9H00 A 17H30
SAINT-GENIX-SUR-GUIERS (SAVOIE)
SALLE POLYVALENTE JEAN BOUCHARD

Dans le cadre de la démarche de développement de l'éducation à l'art et à la culture mis en place par la Drac Auvergne-Rhône-Alpes et de la politique d'équité dans l'accès à la culture et de soutien à une expression culturelle diversifiée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, visant à faire de la culture un levier d'attractivité et de développement des territoires, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant accompagne les acteurs culturels publics et privés des espaces ruraux, lors de rencontres professionnelles, à travers une réflexion sur les enjeux culturels auxquels ils sont confrontés, l'apport d'outils d'ingénierie, une mise en réseau et des temps d'échange de pratiques.

Alors que les acteurs culturels font face à une raréfaction des financements publics et une injonction à la diversification de leurs ressources, cette rencontre a pour objet de s'approprier les différents modes de financements, afin de renforcer les actions culturelles menées en milieu rural.

Comment trouver un mode de financement et une organisation en adéquation avec son projet ? À qui s'adresser en milieu rural pour financer ses projets ? Qui intégrer dans la recherche de financement ? Comment mobiliser les acteurs locaux et les habitants dans le financement d'actions culturelles de territoires ? Comment articuler les différents financements entre eux ?

MATINÉE

09H00 : ACCUEIL CAFÉ

09H30-10H00 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Mots d'ouverture

- Joël Primard, maire de Saint-Genix-sur-Guiers
- Jacqueline Broll, responsable du Pôle Action culturelle et territoriale de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Gilbert Guigue, président du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard

Objectifs, contenus et organisation de la journée

- Léo Anselme, chargé de mission politiques publiques et territoires à Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

10H00-10H30 : STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT OU DE CRÉATION D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET FINANCEMENTS : QUELLE DÉMARCHE, QUEL ACCOMPAGNEMENT, QUELS NOUVEAUX DÉFIS ?

À quels défis les acteurs culturels de territoires ruraux doivent-ils faire face dans la conception et le développement de leurs projets ? Comment co-construire des projets renforçant le développement de sa structure ? Comment adapter au mieux son organisation pour répondre à ces enjeux ? Quelles stratégies permettent de mixer les ressources ? Comment et par qui se faire accompagner ?

- Vincent Dumesnil, co-directeur de La chambre d'eau au Favril (59)

La chambre d'eau est une structure régionale, implantée en Avesnois (Hauts-de-France) dont l'objet est le développement culturel des territoires et le soutien à la création artistique interrogeant des problématiques territoriales.

10H30-11H00 : TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LA SALLE

11H15-11H45 PUIS 12H00-12H30 : DEUX SESSIONS ESPACE D'INSPIRATION

2 propositions de projets au choix parmi 4 offres

Courte présentation de projets innovants quant à leurs sources de financement ou/et modes d'organisation et échange avec le public.

1) **Jaspir** : intégré dans les besoins du territoire nord isérois, avec une volonté de développer le lien social et s'inscrire dans un développement territorial durable, l'activité de Jaspir prend la forme de production et d'organisation de spectacles, ainsi que d'interventions en milieu socioéducatif. Son développement s'appuie sur une pluralité de partenaires, et une segmentation juridique de son organisation par activités.

- Cédric Cremades, directeur fondateur de Jaspir (38)

2) **AMACCA** : associations pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création artistique, les AMACCA permettent aux habitants de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant qui met en avant la contribution et la responsabilité de tous pour faire de la culture un bien commun démarchandisé.

- Olivier Lanoë, coordinateur du réseau national (13)

3) Démarche de financement participatif dans le PNR du Pilat : depuis 2015, le PNR du Pilat a mis en place un partenariat avec plusieurs plateformes de financement participatif permettant aux contributeurs de soutenir les projets du Pilat et participer ainsi au développement économique, social et culturel du territoire.

- **Céline Hausherr**, responsable du pôle économie durable du PNR du Pilat (42)
- **Carole Mabilon**, chargée de mission éducation au territoire au PNR du Pilat (42)

4) Projets artistiques et culturels portés par le CCR d'Ambronay dans le cadre du contrat de ruralité de la Plaine de l'Ain : mis en œuvre par le gouvernement en 2017, les contrats de ruralité ont pour objectif de coordonner l'action publique dans les territoires. La Plaine de l'Ain constitue la première intercommunalité en région à avoir signé ce contrat en y incluant un volet culturel, dans lequel des actions du Centre culturel de rencontre d'Ambronay s'inscrivent.

- **Marina Roche Lecca**, responsable des relations avec le public au CCR d'Ambronay (01)
- **Virginie Brunet-Bernard**, chargée de développement territorial à la Communauté de Communes de La Plaine de l'Ain, en présence de **Liliane Blanc-Falçon**, conseillère communautaire.

12H30-14H00 : REPAS SUR PLACE

(participation de 15 €) – Espace ressources à disposition

APRÈS-MIDI

14H00-15H30 PUIS 15H45-17H30 : ATELIERS FINANCEMENTS

2 ateliers au choix parmi 5 offres

1) Mobilisation de l'épargne solidaire et co-financement bancaire

Pourquoi et comment mettre en place un co-financement bancaire ? À qui s'adresser ?

Ouverture : **Thierry Noël**, chargé de mission Économie Sociale et Solidaire en Savoie à Adises Active (réseau Auvergne-Rhône-Alpes Active)

Témoins :

- **Héloïse Vallin**, coordinatrice de l'association Instinct'af à Les Echelles (73)
- **Djafar Mounira**, administratrice de la cie des Petits Détournements (Association LE CLOU) à Novalaise (73) (sous réserve)

2) Mécénat territorial, fondations et fonds de dotation

Comment identifier les mécènes potentiels et les mobiliser autour d'un projet ? Comment définir la relation partenariale avec le mécène ? Quelle peut être l'implication des acteurs locaux dans une stratégie de mécénat territorial ? Quels types de projets peuvent être soutenus par les fondations et en quoi cette aide diffère-t-elle du mécénat ?

Comment initier un fonds de dotation sur le territoire ? A quoi sert-il ? Comment mobiliser autour du fonds de dotation ?

Ouverture : **Pascal Loviconi**, consultant-formateur de Accountance (69) - www.accountance.fr

Témoin : **Vincent Dumesnil**, co-directeur de La chambre d'eau au Favril (59)

3) Financement participatif - Crowdfunding

Pour quels types de projets est-il pertinent d'organiser une campagne de crowdfunding ? Comment mobiliser les acteurs autour du financement participatif ? Quels sont les facteurs de réussite d'une campagne de crowdfunding ?

Ouverture : **Rémy Puech**, co-fondateur de Kocoriko (38)

Témoin : **Clément Dumon**, président de Zicomatic (73) (sous réserve)

4) Dispositifs publics de financement (DRAC-Région-Département)

Quelles contractualisations peuvent être établies aujourd'hui en milieu rural ? À qui s'adressent les différents dispositifs existants, et quels en sont les critères ? À quel interlocuteur s'adresser pour quel type de projet ? Comment penser la relation partenariale et construire une convention ?

Intervenants :

- **Christian Chemin**, conseiller Action culturelle et territoriale à la Drac Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Lionel Chalaye**, responsable du service Action culturelle à la Direction de la culture et du patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- **Philippe Veyrinas**, directeur de la Direction du développement artistique et culturel au Département de la Savoie.

5) Financements européens

Quels sont les différents dispositifs européens existants et dans quel cadre s'inscrivent-ils ? En quoi ces financements peuvent-ils être pertinents pour un projet culturel de territoire ? Quels outils et quelle organisation mettre en œuvre pour en faciliter la gestion ?

Ouverture : **Marjolaine Arbona Vidal**, responsable de Europe Direct

Témoins :

- **Delphine Tournayre**, chargée de mission développement professionnel, coordinatrice du projet DAV Massif central à Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
- **Philippe Beluze**, chargé du programme Leader au Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (73)

ORGANISATION

Rencontre organisée par Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, en collaboration avec Cap Rural, avec le soutien de la Mairie de Saint-Genix-sur-Guiers et du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard.

PUBLICS

Élu(e)s (maires, adjoint(e)s...), techniciens de collectivités territoriales et EPCI, agents de développement territorial, porteurs de projets culturels, prioritairement des territoires ruraux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact avant la rencontre : **Céline Palluy - 04 69 16 34 74**

Contact le jour de la rencontre : **Léo Anselme - 06 20 83 05 20**

Inscription obligatoire gratuite en ligne sur

www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr

Participation au buffet : **15 €**

LIEUX

Salle polyvalente Jean Bouchard

Route de l'Usine électrique 73240 Saint-Genix-Sur-Guiers

PARKING

Devant la Mairie et l'Office du Tourisme (5 mn à pied) ou à proximité de la salle polyvalente.

ACCÈS

- 0h30 de Chambéry | 1h de Lyon et de Grenoble
- 2h de Valence | 3h de Clermont-Ferrand / via A43 sortie 11

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SPECTACLE VIVANT

33 cours de la Liberté
69003 Lyon

T 04 26 20 55 55

**M contact@auvergnerhonealpes-
spectacle vivant.fr**

**W www.auvergnerhonealpes-
spectacle vivant.fr**

Privilégiez le covoiturage

www.covoiturage.fr

www.togetzer.com



Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue financièrement par le ministère de la Culture/Drac Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un nouveau territoire, un nouveau nom
La Nacre devient

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SPECTACLE VIVANT

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est un pôle d'accompagnement, d'échanges et de ressources pour les acteurs de la région engagés dans le développement et la facilitation d'initiatives artistiques et culturelles, essentiellement dans le spectacle vivant.

- Des actions ouvertes à tous et menées en partenariat avec les autres structures du secteur culturel : Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, Pôle emploi scènes et images, Afdas, Cap rural...
- La mise en œuvre de dispositifs collectifs d'accompagnement, d'échanges et de sensibilisation... visant la pérennisation et le développement des structures.
- Des thématiques transversales à toutes les esthétiques artistiques : modèles économiques, évolutions juridiques, emploi, développement de projets, équité territoriale...
- Des méthodes d'animation participative faisant appel à l'intelligence collective.
- Une veille sur les évolutions sociétales pouvant impacter le secteur.
- Une association de plus de 350 adhérents incluant des réseaux, syndicats et fédérations du spectacle vivant.